Ministère de l'Aménagement du territoire et de la Décentralisation et ministère de la Transition écologique, de la Biodiversité, de la Forêt, de la Mer et de la Pêche Ministère de la Culture

Concours externe, interne et examen professionnel de catégorie A pour l'accès au corps d'architecte et urbaniste de l'État, session 2025

25-MC-AUE-DG-ECRIT-P

Épreuve écrite d'admissibilité N°1

Épreuve de dissertation générale sur un sujet d'actualité

Consiste à traiter une question de société, liée à l'architecture, à l'urbanisme ou à l'aménagement de l'espace en la resituant notamment dans l'histoire de la ville et de l'architecture.

Vise à apprécier la connaissance qu'ont les candidats des grands problèmes contemporains de société, leur connaissance de l'histoire de la ville et de l'architecture, ainsi que leur capacité à poser une problématique, leur rigueur, leur ouverture d'esprit et la qualité de leur expression écrite.

Durée de l'épreuve : 4 heures

Note éliminatoire : < 5/20.

Coefficient: 5

À LIRE ATTENTIVEMENT AVANT DE TRAITER LE SUJET

- L'usage de la calculatrice, d'un dictionnaire ou de tout autre document est interdit.
- Le candidat ne doit faire apparaître <u>aucun signe distinctif</u> dans sa copie, ni son nom ou un nom fictif, ni signature ou paraphe.
- Pour rédiger, seul l'usage d'un stylo noir ou bleu est autorisé (bille, plume ou feutre). L'utilisation d'une autre couleur, pour écrire ou souligner, sera considérée comme un signe distinctif, de même que l'utilisation d'un surligneur.
- Le candidat doit rédiger sa copie <u>dans une seule et même couleur (bleu ou noir)</u> : tout changement de couleur dans sa copie est considéré comme signe distinctif.
- Les <u>feuilles de brouillon ou tout autre document ne sont pas considérés comme faisant partie de la copie et ne feront par conséquent pas l'objet d'une correction.</u>

Le non-respect des règles ci-dessus peut entraîner l'annulation de la copie par le jury.

Ce document comporte 2 pages au total :

- Page de garde (1 page)
- Sujet (1 page)

Ministère de l'Aménagement du territoire et de la Décentralisation et ministère de la Transition écologique, de la Biodiversité, de la Forêt, de la Mer et de la Pêche Ministère de la Culture

Concours externe, interne et examen professionnel de catégorie A pour l'accès au corps d'architecte et urbaniste de l'État, session 2025

SUJET

En quoi les politiques de préservation des espaces naturels et bâtis peuvent-elles contribuer à l'adaptation de la ville aux enjeux actuels ?

Vous illustrerez votre copie par des références pertinentes, et vous vous appuierez sur quelques actions publiques récentes pour étayer votre propos.

Il est conseillé de rédiger au maximum deux copies doubles. Les croquis sont interdits. L'anonymat doit être respecté.